



# PPCR

## Parcours Professionnels, Carrières, Rémunérations

## les rendez-vous de carrière

Visioconférence du 28 septembre 17h  
Circonscription de la Combe de Savoie  
2023

# CONTENU

- Dynamiques à l'œuvre dans le PPCR
  - Dynamique de professionnalisation
  - Dynamique de développement professionnel
  
- PPCR
  - Références réglementaires
  - Evolutions induites par le PPCR
  - Rendez-vous de carrière
  - Compte-rendu
  - Observables

# Dynamique de professionnalisation

- ▶ Articulation entre acte de **travail**, acte de **réflexion sur le travail** et acte de **formation**
- ▶ Vers des **pratiques de formation** visant la transformation continue des organisations et des personnes

# Dynamique de développement professionnel

## Développement professionnel, qu'est-ce que c'est ?

- Apprentissage permettant à une personne de développer son potentiel dans l'exercice de ses fonctions en cohérence avec ses aspirations personnelles et professionnelles
- Processus individuel d'apprentissage de connaissances, d'habiletés, d'attitudes... et de mobilisation sous forme de compétences pour faire face efficacement à des situations professionnelles

## **Parcours professionnels**

## **Carrières**

## **Rémunérations**

- les entretiens de carrière

## Références réglementaires

- Décret n° 2017-786 du 5 mai 2017 modifiant divers décrets portant statut particulier des personnels enseignants et d'éducation
- Décret n° 2017-120 du 1<sup>er</sup> février 2017 portant dispositions statutaires relatives aux psychologues de l'éducation nationale
- Arrêté du 5 mai 2017 relatif à la mise en œuvre du rendez-vous de carrière

## Évolutions induites

- une **amélioration de la carrière**
  - distribution de points d'indice
  - refonte des grilles indiciaires, cadencement unique, sauf accélérations ponctuelles
  - généralisation du déroulement de carrière sur deux grades
  - création d'un troisième grade
- un **accompagnement** des enseignants et des psychologues
- des **rendez-vous de carrière**

# PPCR

## les rendez-vous de carrière

### 1<sup>er</sup> rendez-vous

dans la 1<sup>ère</sup> année du 6<sup>ème</sup> échelon pour un avancement étudié lors de la 2<sup>ème</sup> année du 6<sup>ème</sup> échelon

**objectif** - avancement accéléré au 7<sup>ème</sup> échelon

### 2<sup>ème</sup> rendez-vous

ancienneté comprise entre 6 et 18 mois dans le 8<sup>ème</sup> échelon pour un avancement étudié entre 18<sup>e</sup> et 30<sup>e</sup> mois dans le 8<sup>ème</sup> échelon

**objectif** - avancement accéléré au 9<sup>ème</sup> échelon

### 3<sup>ème</sup> rendez-vous

dans la 1<sup>ère</sup> année du 9<sup>ème</sup> échelon pour un avancement étudié lors de la 2<sup>ème</sup> année du 9<sup>ème</sup> échelon

**objectif** - passage à la hors classe



# PPCR

## les rendez-vous de carrière

### **l'évaluation dans le cadre des rendez-vous de carrière**

des agents évalués  
acteurs de leur  
évaluation

Un processus  
réglementé,  
transparent  
et traçable

# PPCR - les rendez-vous de carrière

## les différentes phases de l'évaluation

### PHASE 1

information individuelle en fin d'année scolaire  
précédant celle du rendez-vous de carrière

- notification accompagnée du guide du rendez-vous de carrière
- invitation à compléter CV sur l.prof

# PPCR - les rendez-vous de carrière

## **PHASE 2** **communication de la date du RVC** **au moins 15 jours avant**

- convocation transmise via SIAE sur les boîtes messagerie professionnelle et l.prof
- nom de l'évaluateur communiqué à l'avance
- agent malade reconvoqué quinze jours avant le nouveau RVC.

# PPCR - les rendez-vous de carrière

## PHASE 3

Le rendez vous de carrière comporte

- **une inspection en situation professionnelle**
- **un entretien**

conduits par un **Inspecteur de l'Education Nationale.**

Rendez-vous préparé par **le professeur des écoles** à l'aide du « **document de référence de l'entretien** » **et par tout autre document qu'il juge utile.**

Documents pouvant être transmis à l'IEN en amont.

# PPCR - les rendez-vous de carrière

## document de référence de l'entretien

- parcours professionnel
- compétences mises en œuvre dans le cadre de son parcours professionnel
  - environnement professionnel propre
  - dimension collective
  - engagement dans la démarche de développement professionnel
- souhaits d'évolution et de diversification des fonctions

# PPCR - les rendez-vous de carrière

## **PHASE 4** **compte-rendu complété** **et revêtu de la signature de l'inspecteur**

- compte rendu complété après l'entretien.
- rapport d'inspection disparaît de la procédure du RVC au profit du compte-rendu de l'entretien de carrière.

# PPCR - les rendez-vous de carrière

**PHASE 5**  
**observations possibles par l'évalué**  
**dans un délai de 15 jours calendaires après**  
**réception**  
**du compte rendu d'entretien**

# PPCR - les rendez-vous de carrière

## **PHASE 6**

**appréciation finale arrêtée par le DASEN  
passé ce délai de 15 jours**

## **PHASE 7**

**notification transmise à l'évalué  
dans les 2 semaines qui suivent la rentrée  
suivante pour un éventuel recours gracieux**

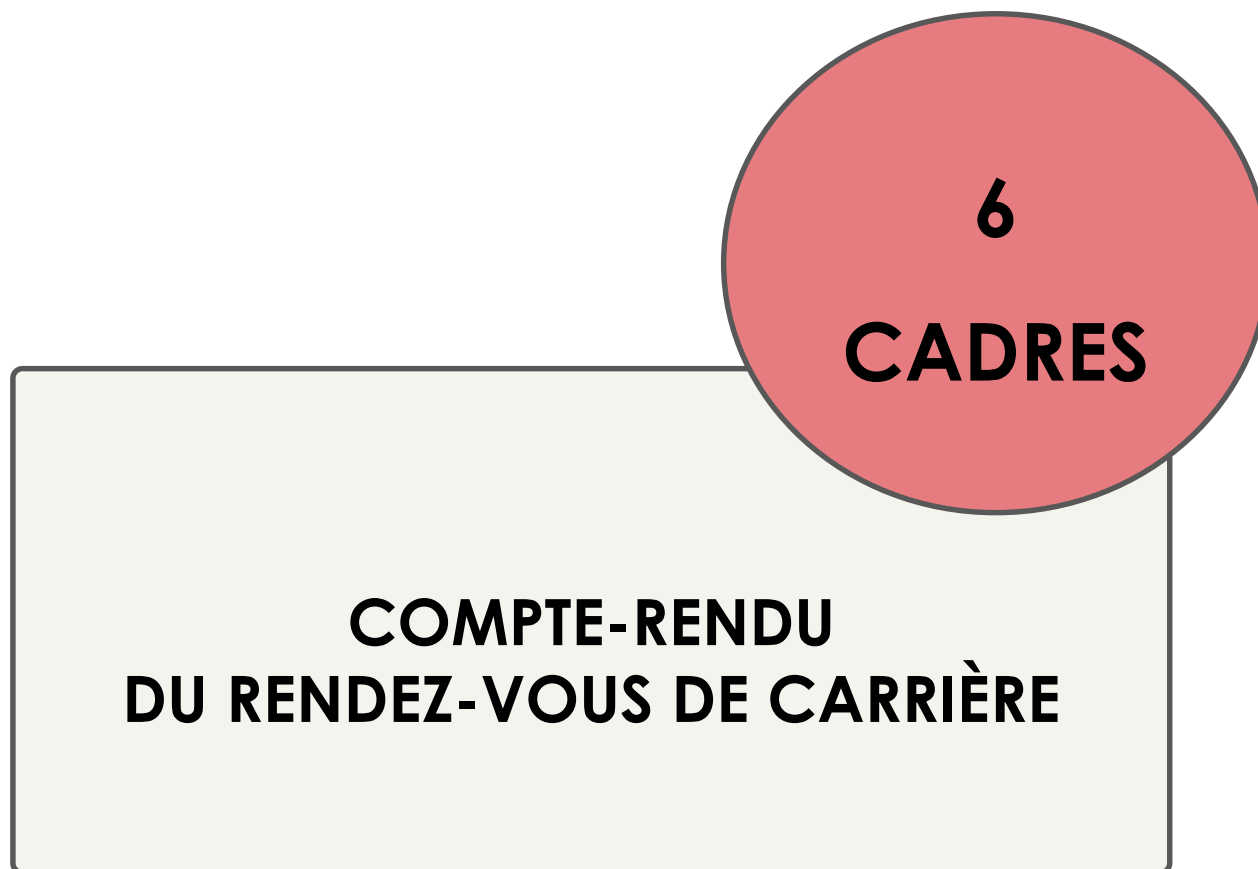


# PPCR - les rendez-vous de carrière

## **cas particuliers**

- Stagiaires non éligibles au RVC
- Néo-titulaires classés aux 6<sup>ème</sup> ou 8<sup>ème</sup> échelon concernés par le RVC
- Agents en congé et donc indisponibles pour le RVC restent éligibles à l'avancement - situation examinée en CAPD, sauf programmation possible du RVC avant la fin de la campagne.

# PPCR - les rendez-vous de carrière



Niveau d'expertise	A consolider	Satisfaisant	Très satisfaisant	Excellent
Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique				
Utiliser un langage clair et adapté et intégrer dans son activité la maîtrise de la langue écrite et orale par les élèves				
Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves (3,4 et P3)				
Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves				
Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves				
Coopérer au sein d'une équipe				
Contribuer à l'action de la communauté éducative et coopérer avec les parents d'élèves et les partenaires de l'école/l'établissement				
Installer et maintenir un climat propice aux apprentissages				
Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques				
Accompagner les élèves dans leur parcours de formation				
S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel				

## Appréciation générale des évaluateurs

Dans le 2<sup>nd</sup> degré, l'appréciation générale portée par chacun des évaluateurs fait l'objet d'un échange préalable entre eux.

1/ Appréciation littérale de l'inspecteur (10 lignes) :

2/ Appréciation littérale du chef d'établissement (pour le 2<sup>nd</sup> degré) (10 lignes) :

## Observations de l'agent

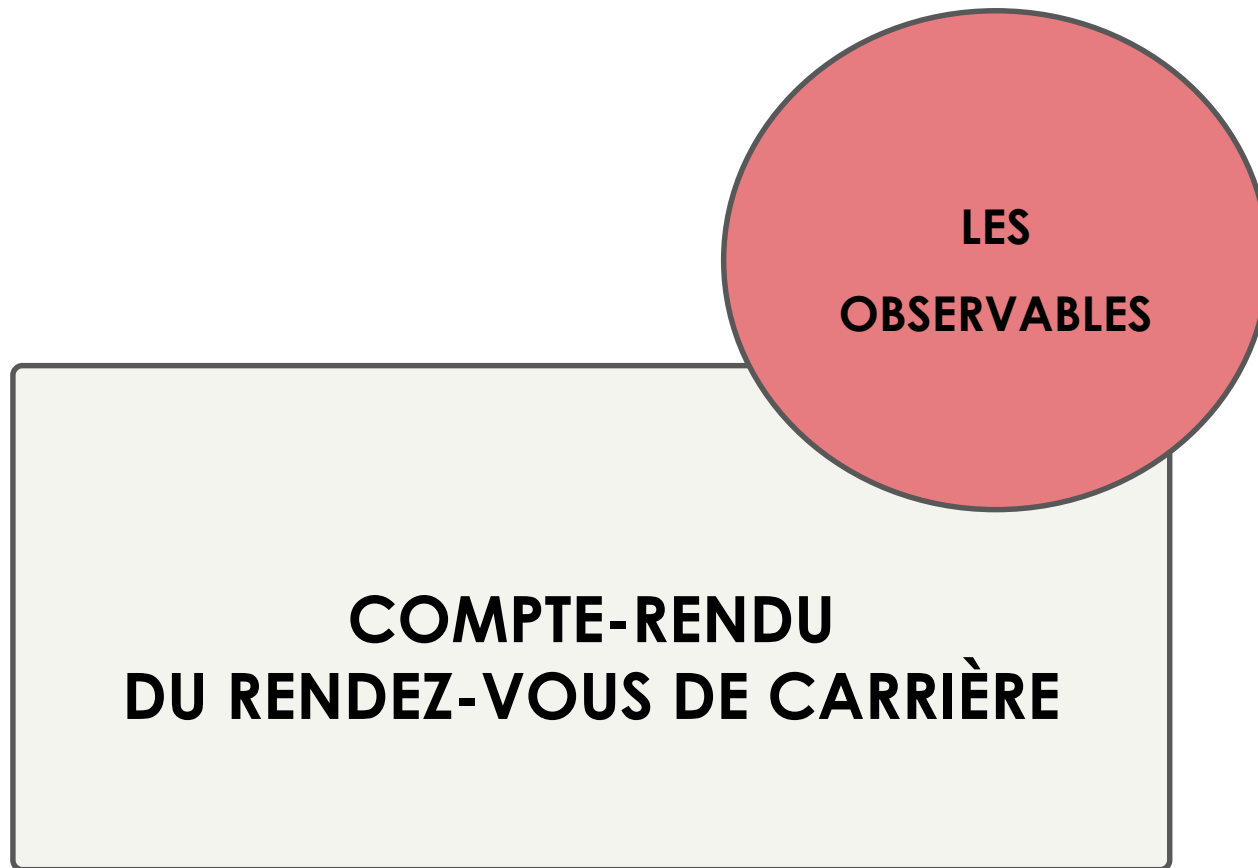
*10 lignes maximum*

## Appréciation finale de l'autorité académique

*A renseigner par l'autorité académique*

A consolider	Satisfaisant	Très satisfaisant	Excellent

# PPCR - les rendez-vous de carrière



# PPCR - les rendez-vous de carrière

## **Référentiel de compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation**

arrêté du 1<sup>er</sup> juillet 2013

# PPCR - les rendez-vous de carrière

- 1- Faire partager les valeurs de la République
- 2- Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'Ecole
- 3- Connaître les élèves et les processus d'apprentissage
- 4- Prendre en compte la diversité des élèves
- 5- Accompagner les élèves dans leur parcours de formation
- 6- Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
- 7- Maîtriser la langue française à des fins de communication
- 8- Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier
- 9- Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier
- 10- Coopérer au sein d'une équipe
- 11- Contribuer à l'action de la communauté éducative
- 12- Coopérer avec les parents d'élèves
- 13- Coopérer avec les partenaires de l'école
- 14- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

# PPCR - les rendez-vous de carrière

P1- Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

P2- Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

P3- Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

P4- Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves

P5- Evaluer les progrès et les acquisitions des élèves